

LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°22

DÉCEMBRE 2024 - JANVIER 2025



P. 12-13

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EST RENOUVELÉ !

P. 6

VILLAGES ÉTAPES
BILAN À
MI-PARCOURS

P. 11

LE FCPCL AU TOP
EN COUPE
DE FRANCE

P. 22

LA CHORALE
DU TERTRE
EN CONCERT



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

TOURISME & PATRIMOINE

COMMERCE & ARTISANT

SOCIAL

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

TRAVAUX & ENVIRONNEMENT

18 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

20 URBANISME

21 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatinnes,
Chers kastellgatins,

Dans mon dernier éditorial, je dénonçais déjà, au travers de 5 exemples, le désengagement de l'État portant incidence à plus ou moins court terme sur la gestion de nos collectivités locales.

Depuis, le projet de budget 2025 est en cours d'examen à l'Assemblée nationale (avant d'être examiné au Sénat). Outre la baisse de 1,5 milliard d'euros des crédits dédiés au Fonds Vert (nous servant à financer la transition énergétique), l'exécutif prévoit un plan imposant aux collectivités territoriales un "effort" supplémentaire de 5 milliards d'euros en 2025 afin de contribuer grandement au redressement des comptes publics et de ramener ainsi le déficit de l'État à 5 % du PIB l'an prochain.

Sans vouloir entrer dans un débat trop technique, il me paraît important de porter à votre connaissance quelques éléments factuels dans le but de rétablir un certain nombre de vérités souvent (à dessein) occultées.

- Les collectivités doivent obligatoirement voter des budgets à l'équilibre à la différence de l'État qui d'ailleurs ne s'en prive pas depuis 1974 !
- Les dépenses publiques locales ne représentent que 11,2 % du PIB (en 2021) alors que la moyenne européenne se situe à 17,9% du PIB cette même année.
- Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales ont certes augmenté depuis 2020 sous la double pression de l'augmentation des coûts de l'énergie et des mesures de revalorisations salariales décidées par le gouvernement dont la dernière en date va se traduire par une hausse de 4,5 points des cotisations employeurs pour la caisse des retraites des agents des collectivités locales.
- De 2010 à 2017, les communes et intercommunalités avaient déjà participé au redressement des comptes publics à hauteur de 71 milliards d'euros !
- L'État a supprimé un certain nombre d'impôts

locaux tels que la taxe d'habitation sans en compenser intégralement la perte (1 milliard d'euros manquant chaque année).

- Enfin, les collectivités locales assument un ensemble de dépenses qui relèvent en fait du champ de compétences de l'État (police municipale, EHPAD, maison de santé, logement social, service d'incendie et de secours, Accompagnants des élèves en situation de handicap sur le temps périscolaire...).

Autant dire que, si le projet de loi de finances devait être voté en l'état, ce prélèvement sans précédent pointerait des risques conséquents sur l'investissement local en nous obligeant probablement à réduire la voilure. Certes, les projets lancés à ce jour ne seront pas remis en cause (rénovation de l'église Saint-Magloire, réhabilitation du pôle scolaire de Plouagat, construction du Club house du stade Louis-Morice) pour s'achever avant le printemps 2025. Mais qu'en sera-t-il de nos deux autres projets majeurs à porter d'ici la fin de la mandature à savoir la requalification de la route départementale 712 et l'aménagement de l'étang de Châtelaudren ? Mais aussi de notre capacité à financer nos investissements courants chaque année ?

L'élaboration de nos futurs budgets municipaux s'annonce périlleuse et devrait s'apparenter à la quadrature du cercle : continuer à investir dans de nouveaux aménagements visant à améliorer votre qualité de vie avec des recettes dégradées, en voyant les soutiens financiers à l'investissement se réduire comme peau de chagrin tout en conservant la volonté politique de ne pas alourdir le poids de la fiscalité locale et de limiter le recours à l'emprunt...

En me relisant, j'ai bien le sentiment fâcheux et désagréable de contribuer à alimenter la sinistrose ambiance. Mais il m'est difficile de faire preuve d'un optimisme béat dans un contexte politique et budgétaire qui va exiger pour chacun-e d'entre nous de faire des sacrifices pour endiguer le creusement catastrophique du déficit de l'État sans y être pour grand-chose.

J'en arrive à cette fulgurance qui a été celle



Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtelaudren-Plouagat 1 place de la Mairie 22170 Châtelaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Sophie Le Bonhomme, Thibault Le Provost, Aline Le Roy, Monique Lorant, Patrick Martin, Sylvie Mével-Rault, Sophie Philippe, Patrick Solo, Alain Trépard, Daniel Turban

Date de bouclage : 15 novembre 2024

Maquette : Thibault Le Provost

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations :

Laetitia Herpe Biard, Patrick Solo, Sylvie Mevel-Rault, associations, écoles, freepik, A. Lamoureux

Dépôt légal : Novembre 2024

de notre premier ministre Michel Barnier : dans une interview au Parisien le 26 octobre, il annonce grandiloquent qu'il compte s'inspirer des cahiers de doléances rédigés lors de la crise des gilets jaunes pour construire un plan de réformes sur 5 ans ! La bonne idée que voilà ! Mais, au fait, que sont devenues ces 19 899 contributions citoyennes près de 6 ans après ?

Pour s'en faire une idée, je vous invite à visionner ce documentaire d'Hélène Desplanques "La France en vrai - Nouvelle Aquitaine - Doléances" consultable en ligne sur le Replay de France TV jusqu'au 30 avril 2025. Il nous donne à suivre le combat et le périple d'un maire d'un village de l'Oise en Picardie (Auger-Saint-Vincent), empreint de ruralité, non partisan et sans ambition politique, cherchant à rendre publique ce "trésor national" dormant encore dans les archives départementales et de la bibliothèque nationale de France. Les doléances qui ont pu être consultées parmi 600 000 pages existantes (mises bout à bout représentant la distance de la Terre à la Lune) mettent en exergue que :

- "la population a bien des choses à dire" par peu qu'on lui donne la peine de s'exprimer ;
- Qu'on pourrait en extraire "le programme idéal" d'une France invisible se concentrant principalement autour de problématiques qui semblent être encore cruellement d'actualité : la fiscalité, les services publics, la démocratie participative... ;
- Que les fins de mois (en 2019) arrivent toujours de plus en plus tôt (en 2024) et que l'on se rapproche avec de plus en plus d'insouciance de la fin du monde ;
- Que ces cahiers végétant dans des armoires s'apparentent à une véritable "dépossession" pour celles et ceux qui les ont rédigés en 2019 tant ils n'ont été suivis d'aucun effet ;
- Que "l'on est passé à côté du moment social le plus important depuis mai 1968" !

Pour vous en donner un avant-goût et l'en- vie peut-être d'aller plus loin dans la découverte de ce documentaire, je vous livre cette lettre bouleversante d'une maman qui expose toutes les difficultés de son quotidien et une détresse qu'elle garde pour elle, par pudeur, car elle n'ose pas dire à sa fille, en cette veille de Noël, la gravité de sa situation et comment elle ne parvient plus à (sur)vivre de son travail.

« Monsieur Le Président,

J'aimerais que vous expliquiez à ma fille de 5 ans pourquoi maman ne met pas de chauffage partout dans la maison ?

Pourquoi maman n'achète pas du pain tous les jours ?

Pourquoi, le soir, maman mange ce qu'il reste dans mon assiette ou bien une tasse de café ?

Pourquoi maman fait souvent des nouilles passé le 15 du mois ?

Pourquoi maman a traversé beaucoup de rues très loin de la maison pour enfin décrocher un emploi précaire alors que selon vous une seule rue suffisait ?

Pourquoi le père Noël apporte des cadeaux que maman a fabriqués ?

Pourquoi maman dit qu'elle s'est cognée le pied quand elle pleure le soir dans son lit en consultant son compte ?

Pourquoi maman sait qu'elle ne pourra pas lui payer de grandes études ?

Pourquoi (cette année encore) son arrière-grand-mère qui a travaillé toute sa vie comme femme de ménage chez des gens aisés touche environ 750 € de retraite ?

Pourquoi les gens riches continuent d'obtenir les miettes qu'il reste chez les pauvres ?

Pourquoi maman dit que nous sommes pauvres sans jamais s'en plaindre malgré sa colère ?

Monsieur Le Président, pensez surtout à lui expliquer comment maman fait pour rester digne et humble quand les préoccupations du peuple vous passent au-dessus de la tête.

Si, après lui avoir expliqué tout cela, il vous reste encore un peu de salive, dites-lui pourquoi maman a honte de vous. »

Le 30 novembre à Libourne,
Signé : une maman comme toutes les autres.

Et aussi cet extrait, peut-être tristement prophétique, évoquant, selon moi, avec gravité la situation politique qui aurait pu être celle de 1789 lorsque Louis XVI convoqua les états généraux. On connaît la suite...

« Nous sommes le sol sur lequel vous marchez. Vous êtes de plus en plus nombreux et lourds. De plus en plus lourds. Ça ne peut pas durer. On va se soulever ou s'effondrer. Et c'est vous qui allez tomber, et pas nous puisque nous sommes le sol sur lequel vous marchez. »

Sans transition (car elle aurait été particulièrement difficile et sûrement déplacée), je profite du dernier bulletin de cette année pour vous souhaiter, à vous et à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année avec le plaisir, partagé j'espère, de vous retrouver le vendredi 10 janvier à 19 h en la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat de Châtelaudren pour vous adresser les vœux de la municipalité.

Olivier Boissière

Maire de Châtelaudren-Plouagat



AGENDA

DU 22 NOV. AU 19 JANVIER

Village de Noël à la Ville Chevalier

Vendredi samedi et dimanche de 14h à 18h30

Vacances scolaires : tous les jours

sauf 25 décembre et 1^{er} janvier

Gratuit - de 5 ans, 3 € pour les 6-11 ans,
5 € à partir de 12 ans

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

Concert du Cabaret du P'tit Écho

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre - 15h30

Participation au chapeau

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Journée d'information sur la fibre optique

Petit Écho de la Mode

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Marché de Noël organisé par l'ALCP

Salle communale de Plouagat

Concert de la Chorale du Tertre

Eglise de Saint-Donan

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Conseil municipal

Mairie déléguée de Plouagat - 20h

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Marchés de Noël des Ehpad

JEUDI 2 JANVIER

Don du sang

Sur RDV sur dondesang.efs.sante.fr

Salle communale de Plouagat - de 15h à 19h

VENDREDI 10 JANVIER

Vœux à la population

Salle des fêtes Jean-Le-Cuziat - 19h

DIMANCHE 12 JANVIER

Super loto

organisé par l'ALCP

Salle communale de Plouagat

LUNDI 13 JANVIER

Journée d'initiation à la généalogie

Salle des fêtes Jean-Le-Cuziat

voir page 7

DIMANCHE 19 JANVIER

Bal du club de l'amitié

Salle communale de Plouagat

Retour en images sur...



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Comme chaque année, la chapelle Notre-Dame-du-Tertre ouvrait ses portes au public pendant les journées européennes du patrimoine. L'occasion pour les curieux de découvrir les secrets de la chapelle rouge grâce à la visite guidée de Violette Bonneau, guide conférencière.

Cette année, ce sont plus de 1500 personnes qui ont profité de la présence estivale de la guide spécialisée dans les lambris peints de la chapelle.



LES RENCONTRES NATIONALES DES VILLAGES ÉTAPES

Alors que la Ville arrive à mi-parcours de sa première labellisation (voir page 6), Monique Lorant, adjointe au maire déléguée au développement commercial et Patrick Martin, maire délégué de Plouagat, se sont rendus fin septembre aux rencontres nationales des Villages étapes à Baraqueville. L'occasion d'échanger avec les représentants des autres communes du réseau sur leurs pratiques.

UNE COURSE POUR LA BONNE CAUSE

Mi-octobre, les enfants de l'école publique ont participé à la traditionnelle course solidaire pour soutenir, cette année, l'association Petit Coeur de Beurre qui vient en aide aux familles dont les enfants ont une pathologie cardiaque. Jeudi matin, les maternels se sont élancés au stade de Plouagat, encouragés par les parents d'élèves venus nombreux pour participer à la sécurisation de l'évènement, mais aussi par les élèves de CM. Les plus grands ont couru le vendredi matin autour de l'étang de Châtelaudren, toujours sous un temps plus que clément. L'argent récolté sera offert à l'association lors d'une rencontre dans quelques semaines.



DU CÔTÉ DE LA GALERIE DE LA MÉDIATHÈQUE

En octobre, la médiathèque Parenthèse a accueilli l'exposition « Couleurs de saison », proposée par Antonine Bathuel et Mélanie Dusarse, deux artistes utilisant des techniques de métiers d'art sur plexi et washi. Une exposition de qualité qui a fait rêver petits et grands.



LES PUCES DES COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS

Grâce au week-end des puces des couturières et loisirs créatifs organisé les 12 et 13 octobre, l'association Aides et Rêves d'enfants a pu faire des dons de 500 € à l'association Bébés en avance et à Handiplongé Guingamp. Fêtant leurs 2 ans début décembre, l'équipe des rêveurs a déjà pu aider 5 familles pour un total de dons de 3 000 €.



UNE POTÉE CONVIVIALE

Si la Grand'foire du Châte s'est tenue sous la pluie, celles et ceux qui avaient réservé leur repas ont pu se réchauffer dans la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat avec la potée bretonne proposée par le comité d'animation kastellgatin. La salle était comble pour cette première édition !

HALLOWEEN AU TERRARIUM DE KERDANET

Pendant les vacances de la Toussaint, les visiteurs du terrarium de Kerdanet ont pu profiter d'une ambiance Halloween. Les bénévoles et les soigneurs se sont amusés à les faire frissonner de peur le 31 octobre, non sans oublier de continuer leur sensibilisation sur leurs reptiles, qui ne sont pas si dangereux que ça !



L'ART DU QUILLING

Mercredi 16 octobre, les enfants inscrits à l'atelier de Claudie ont pu s'essayer à la technique du quilling pour décorer un miroir. Cette technique, aussi appelée paperolles, utilise d'étroites bandelettes de papier. Les artistes en herbe sont repartis ravis avec leur création !

LE LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié a fait salle comble pour son loto organisé le 11 septembre dernier. Nul doute que celui du 20 novembre aura le même succès !



LE 1^{er} RDV DES MÉTIERS D'ART

Vendredi 18 octobre, la commune accueillait le 1^{er} RDV des Métiers d'arts dans les Côtes d'Armor. Des ateliers étaient organisés tout au long de la journée par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne. Visant à valoriser la filière, cette première édition a été un beau succès aussi bien auprès des professionnels que des élus.





LABEL

Village étape : le bilan à mi-parcours

Le label Village étape est obtenu pour une durée de 5 ans. Labellisée depuis le printemps 2022, Châtelaudren arrive à mi-parcours de cette période.

En mai 2022, Châtelaudren recevait sa première labellisation « Village étape », visant à soutenir l'économie locale et renforcer le commerce de proximité. Un bilan à mi-parcours a été dressé fin septembre en présence d'Olivier Boissière, maire de Châtelaudren-Plouagat, Patrick Martin, maire délégué de Plouagat, Sophie Philippe, adjointe au maire déléguée au tourisme, Véronique Barbereau et Axel Cutté, représentants l'Union des commerçants et artisans de la commune, Isabelle Quéré, directrice de l'office de tourisme Falaises d'Armor, et Salomé Riffaud, chargée de coordination du réseau Village étape.

Toutes et tous ont été unanimes : la labellisation, avec la pose des panneaux d'indication sur la nationale 12 en juillet 2022, a permis un accroissement de la fréquentation de la ville, tant au niveau des commerces que de l'office de tourisme et des structures culturelles. Et les chiffres ne mentent pas : les nuitées au camping notamment ont vu leur nombre augmenter de 50 % entre l'été 2022 et l'été 2024. Si l'été 2024 a été marqué par une météo peu clémente, les chiffres de fréquentation (voir ci-dessous) restent relativement proches de ceux de 2023, quand ceux hors saison continuent de grimper. Du côté des commerçants, c'est une hausse de 15 à

20 % de la clientèle qui avait été constaté en 2023 par rapport à 2022.

Si le démarrage a été exceptionnel, la Ville et ses commerçants, véritables ambassadeurs du label, ne comptent pas se reposer sur leurs lauriers. L'offre de restauration s'est étoffée, notamment avec l'arrivée récente du Douze, et permet d'accueillir chaque jour les familles souhaitant manger pendant leur étape.

Pour son renouvellement en 2027, l'équipe municipale peut s'appuyer sur l'association des commerçants et l'office de tourisme afin de continuer à valoriser les actions mises en place pour l'attractivité touristique de la ville.

Fréquentation touristique estivale

L'été 2024 est une déception en France, en Bretagne et à Leff Armor Communauté en raison de plusieurs facteurs comme le temps maussade, un pouvoir d'achat en berne ou des tarifs aériens plus attractifs que ceux du train, encourageant les vacances à l'étranger et l'abandon du tourisme de proximité.

EN CHIFFRES

Chapelle Notre-Dame-du-Tertre :

- Juillet : 604 (850 en 2023)
- Août : 821 (911 en 2023)
- Journées européennes du patrimoine : 90 (comme en 2023)

Camping de l'étang :

- Juillet : 550 nuitées (631 en 2023)
- Août : 830 (818 en 2023)

Bureau d'information touristique :

- Juillet : 194 (325 en 2023)
- Août : 205 (285 en 2023)



HÉBERGEMENT

Meublé de tourisme : mode d'emploi

Vous souhaitez mettre en location saisonnière votre bien immobilier ? Une déclaration préalable est nécessaire, comme le respect de certaines règles. Explications.

Le meublé de tourisme est un hébergement individuel de type maison, appartement, studio meublé proposé à la location. Il doit comporter des meubles, une literie, des plaques de cuisson, un réfrigérateur et des ustensiles de cuisine. Si le logement fait partie d'une copropriété, il ne peut être mis en location comme meublé de tourisme uniquement si le règlement de copropriété ne comprend pas de clause d'habitation exclusivement bourgeoise.

DÉMARCHES PRÉALABLES

Des démarches préalables doivent être effectuées.

Dans un premier temps, une demande d'inscription au répertoire Sirène de l'Insee doit être faite. Elle se réalise gratuitement sur le site Internet du guichet des formalités des entreprises. Un numéro

SIRET sera attribué au demandeur, permettant son identification auprès des services fiscaux lors des démarches administratives comme la déclaration complémentaire de revenus.

Une déclaration doit également être faite en mairie en remplissant le formulaire cerfa n°14004, directement en ligne sur www.service-public.fr. À noter : ne pas faire cette démarche est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Enfin, les règles en matière de contrat de location et d'assurance doivent aussi être respectées.

En cas de questions, l'office de tourisme Falaises d'Armor se tient à disposition.

PLUS D'INFO

www.service-public.fr

rubrique Loisirs – Sports – Culture / Hébergement touristique



Rencontre généalogique

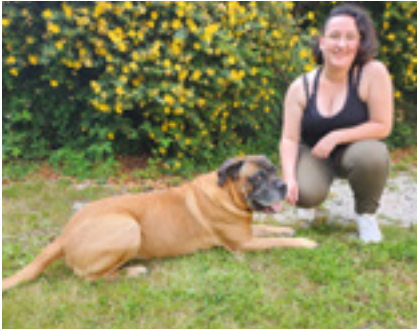
En partenariat avec la Ville et l'association Mémoire du Châtel, le centre généalogique des Côtes d'Armor (CG22) sera présent lundi 13 janvier 2022 à la salle des fêtes Jean-Le-Cuziat, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les bénévoles du CG22 aideront, gratuitement, les curieux dans leurs recherches familiales et présenteront les nombreux outils développés pour faciliter leur quête d'ancêtres.

Cette journée de découverte permet de savoir comment :

- retrouver facilement des actes d'état-civil de ses ascendants
- connaître la composition de la famille de ses (arrières) grands-parents en 1906
- consulter la fiche matricule militaire de son aïeul ou d'une célébrité locale
- découvrir l'éventuel ascendant enregistré dans les registres d'écrous des prisons du département

L'occasion aussi d'acheter le dernier ouvrage de Mémoire du Châtel sur les pompiers de la ville.



Morgana Gourio

Sur la commune depuis 4 ans, Morgana Gourio a lancé son activité d'éducatrice comportementaliste canin/félin en juillet dernier. Formée par une éthologue, elle aide les propriétaires de chien et de chat à éduquer leur animal dans le respect de leur bien-être. Elle propose des cours individuels adaptés à chaque problématique, mais aussi des balades et des visites à domicile. Pour débiter l'aventure de l'adoption sereinement, Morgana propose des séances de pré-adoption pour aider au choix et préparer l'arrivée de votre future boule de poils.

PLUS D'INFOS

Morgana Gourio

Tél. : 06 80 14 11 17

morgana.educ.comportementaliste@gmail.com



Anne Lécuyer

Anne Lécuyer vous accueille dans son atelier-boutique de poterie depuis début octobre. Designer produits en éco-conception de formation, elle propose des créations en accord avec ses valeurs, en revalorisant notamment les déchets des carrières de granit. Arts de la table, décoration pour la maison et le jardin : retrouvez en boutique des objets du quotidien. Des cours (à partir de 14 ans) et stages (enfants et adultes) sont également proposés toute l'année.

PLUS D'INFOS

Anne Lécuyer

2 rue de la gare

Tél. : 06 73 59 78 53

www.annelecuyer.fr
annelecuyer.poterie@gmail.com



Faites vous connaître !

Vous installez votre activité sur Châtaudren-Plouagat ? Venez vous faire connaître en mairie. Un guide de l'urbanisme vous sera remis pour vous informer sur les règles en vigueur.

Vous avez un local commercial disponible ? Faites-le savoir en mairie ! De nombreuses demandes sont en attente de trouver leur perle rare.



Le marché

Les fruits et légumes de l'été ont fait place à ceux de l'automne sur les étals du marché, chaque lundi matin sur la place de la République. Primeur, poissonnier, crêpier, boucher, fleuriste et traiteur sont présents toute l'année, profitez-en. Et si le soleil sera peut-être moins présent, le sourire et la bonne humeur de vos marchands vous réchaufferont !



La vitrine de Noël

Du 9 décembre au 31 décembre, les commerces de Chaplou invitent leur clientèle à estimer le montant de la vitrine de Noël exposée chez Pro & Cie (16 place de la République).

Pour participer, rien de plus simple : il suffit de remplir un ticket disponible chez les commerçants sans obligation d'achat. Les dix personnes qui auront trouvé la valeur la plus proche du prix de la vitrine se verront remettre un des dix lots qui la composent.



TRAVAUX



Les travaux dans nos EHPAD

Des travaux de rénovation et d'agrandissement ont été entrepris dans les deux EHPAD communaux.

Pour accueillir nos seniors dans de meilleures conditions, des travaux d'envergure sont entrepris à la résidence du Leff (Châtelaudren) et à la résidence Guy-Maros (Plouagat).

RÉSIDENCE GUY-MAROS

Les travaux prévus à la résidence Guy-Maros ont pris un mois de retard en raison d'un problème avec Engie concernant le raccordement de la grue. Le gros œuvre, avec les travaux de terrassement, ont débuté fin octobre.

La première tranche des travaux concerne la création d'un nouveau

bâtiment qui abritera huit chambres, un ascenseur, une salle d'animation et l'agrandissement de la salle à manger.

RÉSIDENCE DU LEFF

Commencés il y a plusieurs mois, les travaux à la résidence du Leff se poursuivent. Actuellement, trois chambres du 3^e étage sont en cours de réhabilitation, et la lingerie est en travaux.

CONTACT

Résidence du Leff

Tél. : 02 96 74 19 78

Résidence Guy-Maros

Tél. : 02 96 74 15 80

Cérémonie et repas du 11 novembre

Après une cérémonie commémorative de la fin de la première Guerre mondiale au monument aux morts de Plouagat, les aînés avaient rendez-vous à la salle communale pour le traditionnel repas du CCAS. Un déjeuner gourmand et festif avec un bal qui en a entraîné plus d'un sur la piste de danse. Toutes et tous sont repartis ravis de ce moment convivial.

Les paniers gourmands réservés par les seniors ne pouvant se déplacer seront livrés en décembre.



Déserts médicaux : la Ville au tribunal

Jeudi 7 novembre, le préfet des Côtes d'Armor a assigné le maire de Châtelaudren-Plouagat, signataire d'un arrêté enjoignant l'État à agir d'urgence sur la question des déserts médicaux (voir compte-rendu du conseil municipal du 27/09 page 18). Comme des dizaines d'autres maires des Côtes d'Armor, Olivier Boissière, avec le soutien des élus, souhaitait alerter par ce biais sur le taux de mortalité du territoire supérieur de 12 % au niveau national et de la raréfaction grandissante de l'offre médicale. Si l'arrêté va être suspendu par le tribunal administratif, il n'en aura pas moins servi à médiatiser cette problématique importante de notre territoire.



ÉCOLE

Parents d'élèves : des associations au top !

La commune compte trois associations de parents d'élèves, l'amicale laïque de Châtelaudren-Plouagat, Div Yezh Kastellaodren-Plagad et l'Apel de Sainte-Thérèse. Toutes ont un point commun : la volonté d'accompagner et soutenir les projets pédagogiques des écoles.



L'APEL Sainte-Thérèse

L'assemblée générale de l'Apel Sainte-Thérèse s'est déroulée début octobre, en présence de Cécile Touzé, cheffe d'établissement, de l'équipe pédagogique et des parents d'élèves. Le programme des événements de fin d'année a pu être mis en place après le bilan de l'année 2023-2024 : la traditionnelle vente de chocolats et de sapins s'est déroulée à l'automne, un repas sera organisé sous une nouvelle forme le 8 mars prochain avant la kermesse de fin d'année scolaire.

Le bureau a été renouvelé : Enora Gicquel et Jérôme Costan sont co-présidents, Priscilla Bouget et Véronique Frejaville-Le-Saint co-trésoriers, Angélique Brisseault et Océane Irland, co-secrétaires. Une dizaine de membres complète le bureau.

CONTACT

saintethereseplouagat.apel@gmail.com



Div Yezh Kastellaodren-Plagad

L'association Div Yezh Kastellaodren-Plagad soutient la filière bilingue français-breton de l'école publique de la commune. Si la rentrée scolaire s'est réalisée avec l'ouverture provisoire d'une 3^e classe, l'association a déposé dès le mois de novembre une demande d'ouverture pérenne pour la rentrée prochaine, les effectifs devant se maintenir voire augmenter. L'assemblée générale a été l'occasion d'annoncer les temps forts de l'année : pressage de jus de pomme, Fest noz le 1^{er} mars prochain et des Kafé Brezhoneg.

Le nouveau bureau est représenté par Aurélie Davie et Rosène Boule, co-présidentes, Mathilde Lagadec et Christelle Nodinot (co-trésoriers) et Sylvie Becdelièvre (secrétaire). Il est épaulé par 11 membres du conseil d'administration.

CONTACT

plagad@div-yezh.bzh



L'Amicale laïque de Châtelaudren-Plouagat

Mi-septembre, le bureau de l'ALCP a été renouvelé au cours de l'assemblée générale : Marie Nicol, présidente, Nicolas Tricot, vice-président, Maëlla Le Roux, secrétaire, Alice Balusson, secrétaire adjointe, Laurine André, trésorière, Coraline Le Basque, trésorière adjointe. Ils sont soutenus par 18 membres actifs.

La réunion a été l'occasion de faire le bilan de l'année dernière, pendant laquelle l'association avait pu attribuer plus de 25 000 € au voyage pédagogique des élèves de CM. Cette année, l'ALCP contribuera au projet organisé autour de la danse. L'agenda de l'association est bien fournie depuis la rentrée, et se poursuit dès janvier avec un loto, une vente à emporter et la traditionnelle kermesse de juin.

CONTACT Facebook : ALCP – Amicale laïque de Châtelaudren-Plouagat



BÉNÉVOLAT

Sans eux, pas de club

S'ils ont rangé les crampons depuis plusieurs années, ils n'en sont pas moins actifs dans le fonctionnement du FCPC.

Rencontre avec des bénévoles.

Michel, Daniel, Pascal, Joël et François sont sur les cinq terrains de foot de Châtaudren, Plouagat et Lanrodec toutes les semaines. Surtout le vendredi, avant les week-ends de matchs, pour tracer les lignes des terrains. Un travail en collaboration avec les agents municipaux des espaces verts qui tondent en amont la pelouse. Les terrains sont répartis et chacun a ses petites habitudes, qu'ils s'échangent volontiers pour améliorer leur mission comme le bon dosage de peinture (respectueuse de l'environnement, fournie par la Ville) et d'eau « pour que le traçage tienne même en cas de pluie ». D'autant que s'il leur faut une heure pour tracer un terrain, il leur en faut au moins le double si les lignes précédentes sont effacées, le temps de tout remesurer. Au moment des tournois de fin de saison, les traçages (blanc pour le tournoi adulte, bleu pour le tournoi

jeunes) leur demandent une semaine de travail. Un travail de titan sans quoi les matchs ne pourraient avoir lieu.

Pour les cinq comparses, le FCPC, c'est presque l'histoire de toute une vie. Certains faisaient partie des clubs initiaux* dès leur création. D'abord joueurs, ils ont aussi participé bénévolement à plusieurs tâches du club, éducateur comme encadrant. Il faut le noter : si le club existe, c'est essentiellement grâce au bénévolat de ses membres. S'il possède un salarié chargé des tâches administratives, ce sont 65 bénévoles qui oeuvrent toute l'année au bon fonctionnement du club : éducateurs, encadrants, traceurs, tenue des buvettes, lavage des maillots, etc. Un grand bravo et un tout aussi grand merci à eux !

(* le FCPC est né de la fusion des clubs de Châtaudren, Plouagat et Lanrodec en 2012)



Le FCPC fait rêver

Ce début de saison a été exceptionnel pour l'équipe première du FCPC. Ils ont effectué un magnifique parcours en Coupe de France qui les a conduit jusqu'au 5^e tour face à St Colomban Locminé, équipe de Nationale 2 (4^e division nationale), soit un écart de cinq divisions avec nos bleu et noir. Malgré un match sérieux, ils se sont inclinés sur le score de 3-0. Du côté du Championnat, ils ont été invaincus 5 matchs, avant leur rencontre avec Plouisy, perdue 2-1. Ils restent 1^{er} de leur division. Place désormais aux coupes départementales.

Les autres équipes ne sont pas en reste, confirmant un très bon début de saison pour l'ensemble du club. À noter, au vu du nombre important de licenciés seniors pour cette saison, une cinquième équipe a été engagée dans le championnat de D4. Félicitations à toutes et à tous !



JEUNESSE



Conseil municipal des jeunes : c'est parti pour un nouveau mandat

Vendredi 15 novembre, les élèves de CE2 à CM2 des écoles publique et privée ont été invités à voter pour leurs représentants au conseil municipal des jeunes, pour le mandat 2024-2026.

Retour en images sur ces élections.

Le conseil municipal des jeunes a été mis en place en 2014. L'idée : faire élire par les élèves de CE2, CM1 et CM2 leurs représentants qui auront à charge de porter des projets touchant les jeunes de la commune pendant deux ans. Pour les aider, un budget de fonctionnement est prévu chaque année par la municipalité. Si un gros projet proposé par les jeunes élus est voté par le conseil municipal, un budget d'investissement lui sera dévolu.

La campagne de renouvellement a commencé début octobre, avec le passage de Patrick Solo, adjoint délégué aux élections et à la jeunesse, accompagné par Ginette Le Creure, conseillère municipale dans toutes les classes concernées de l'école publique et de l'école Sainte-Thérèse. Les élus ont présenté aux écoliers l'intérêt du conseil municipal des jeunes, dont le règlement s'appuie sur la Convention internationale des droits de l'enfant. Après quelques jours de réflexion, les enfants de CM1 et CM2 souhaitant se porter candidat ont déposé leur dossier avant de mener campagne auprès de leurs camarades jusqu'au

vendredi 8 novembre. Ils ont pu compter sur l'aide de Chloé, service civique à l'école publique, pour la réalisation de vidéos : « Un exercice un peu difficile pour certains, mais avec un résultat qui a plu à tout le monde », nous raconte-t-elle.

Quelques jours avant le vote, les enfants ont reçu leur carte électorale. « L'élection du conseil municipal des jeunes est l'occasion de leur apprendre leurs futurs droits de citoyens », explique Patrick Solo. « L'idée, c'est de faire comme les grands avec carte électorale, bulletin de vote, isoloir et urne. » Les enfants de CE2 ont voté à la mairie déléguée de Châtelaudren, quand ceux de CM et de Sainte-Thérèse se sont rendus à la salle communale de Plouagat.

L'élection du conseil municipal des jeunes se fait à scrutin majoritaire plurinominal à un tour. Les enfants de l'école publique ont choisi 6 enfants en CM1 et en CM2, les enfants de l'école Sainte-Thérèse ont choisi 3 enfants dans chacun des deux niveaux. Un choix difficile à faire, comme l'expliquent Garance, Timéo et Louison :

« Il y a beaucoup de candidats et de projets intéressants, comme celui du mur d'escalade ou de la salle de cinéma. » Les jeunes citoyens ont pris leur devoir très au sérieux et ont ainsi voté, pour la grande majorité, pour les programmes plus que pour leurs copains.

Après une journée de vote, le dépouillement a débuté à 16h30, avec les élus, enfants et parents volontaires. Olivier Boissière, maire de la commune, a annoncé les résultats après le décompte de 203 votes devant un parterre nombreux.

L'installation du nouveau conseil municipal est prévu samedi 23 novembre à 10h30 à la mairie déléguée de Plouagat. Si la prochaine édition du bulletin municipal reviendra sur cette séance particulière, félicitons dès aujourd'hui Louise Guigny, Izia Guerin, Emma Derriennic, Rafaël Le Roux, Manon Tily, Charlotte Steunou, Raphaël Le Basque, Enzo Bienne, Gaspard Denis, Ilan Le Carré, Axel Le Coz, Merlin Lagadec, Hanaé Aubin, Oriane Gauvry, Timéo Thiébault, Mathilde Rioche, Faustine Hervé et Paul Perais, et souhaitons leur un très bon mandat 2024-2026 !



Dernières délibération avant la fin de mandat pour les élus 2022-2024 !

Samedi 9 novembre, les élus du mandat 2022-2024 se sont réunis une dernière fois. L'occasion d'une dernière photo souvenir !





LUDOTHÈQUE

Des jeux renouvelés sans cesse

Les jeux à disposition des enfants inscrits à la garderie sont régulièrement renouvelés. Comment ? Pourquoi ? Explications.

Depuis janvier 2023, la commune adhère à la ludothèque Au coin du jeu, située à Ploumagoar. Grâce à une cotisation annuelle de 50 €, l'équipe périscolaire peut emprunter simultanément cinq jeux (de société, éducatif, de construction, etc) toutes les trois semaines, pour tous les âges, parmi un choix de plus de 2 000 jeux et jouets.

UN DOUBLE AVANTAGE

D'un point de vue financier, c'est évidemment une économie non négligeable pour la commune : cela évite l'achat régulier de jeux et jouets coûteux, qui peuvent être plus ou moins rapidement négligés par les enfants. D'un point de vue pratique, c'est aussi un gain de place dans les garderies, offrant aux enfants un lieu visuellement aéré.

L'emprunt de nouveaux jeux toutes les trois semaines permet aux agents du service périscolaire de proposer des activités variées, adaptées aux envies et besoins des enfants inscrits en garderie. Ce fonctionnement participe ainsi activement à leur développement global tout en évitant aux enfants de perdre de l'intérêt face à des jeux « trop vus ».

Les familles peuvent également adhérer à la ludothèque.

PLUS D'INFOS

Ludothèque Au coin du jeu

ludothèque-au-coin-du-jeu-05.webslef.net

Tél. : 02 96 11 10 33

ludothèqueaucoindujeu@gmail.com

Des ventes solidaires

Comme chaque année, les associations de parents d'élèves (voir page 15) organisent des ventes solidaires pour aider au financement des projets pédagogiques. Repas, saucissons, chocolats... Retrouvez les infos sur leurs pages Facebook tout au long de l'année. Pensez-y : vous pouvez y participer même sans enfant scolarisé !

Du côté du pèrisco

En octobre, la cantine a pris des allures de maison hantée grâce à la décoration réalisée par les enfants à la garderie. Tout était parfait pour une ambiance effroyable à l'occasion du menu spécial Halloween, concocté par la restauration scolaire, le jeudi 17 octobre, pendant lequel les agents municipaux ont joué le jeu : pour le plus grand plaisir des enfants !



Du côté de l'école Sainte-Thérèse

Après les retrouvailles de la rentrée, tous les enfants inscrits à l'école Sainte-Thérèse ont participé à un jeu collectif et collaboratif. L'occasion de créer du lien entre les élèves des différentes classes. Les élèves ont également pu profiter d'une journée sportive à Brézillet, mardi 10 septembre, où chacun-e a pu s'initier à différents sports comme le judo, le motocross ou le saut en hauteur.



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle :

sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat et sur www.chatelaudren-plouagat.fr



Programme voirie 2024

Fin septembre, 2,5 km ont été enrobés sur l'ensemble de la commune :

- Le chemin reliant les cinq croix à Kerlan Kergorno
- La route qui va du lotissement de Parc Braz à la voie de chemin de fer
- Kermorvan
- Toullifaux
- Les Préferchats
- La voie qui relie le petit Kermarquer à la route de la Rue Faux

Le cabinet ING CONCEPT a élaboré le programme voirie et assuré la maîtrise d'œuvre pour un montant de 5 000 €.

À l'issue de l'appel d'offres, la société EUROVIA a été retenue pour l'enrobage des voies pour un montant de 125 000 €. Dans les semaines précédant le goudronnage, l'équipe voirie est intervenue sur ces chantiers pour curer les douves et remettre plusieurs entrées de champ à la côte.



SPORT

Club house : les travaux avancent !

Commencé au printemps, le club house du stade Louis-Morice prend forme. Un projet qui satisfait municipalité et club de foot.

La construction du club house au stade Louis-Morice est bien avancée. Le bâtiment est hors d'eau et le coulage des dalles est réalisé. Le plaquiste interviendra prochainement pour aménager l'intérieur du bâtiment qui prévoit la création d'une salle de réunion, d'un bureau, d'une buanderie et de sanitaires.

Le coût de cette construction s'élève à 430 000 € HT. Pour cette opération la commune a bénéficié de 112 336 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires (DETR), de 100 000 € des contrats de territoires, 25 000 € sont également attendus de la Fédération Française de Football. Le solde de 195 000 € sera autofinancé par la commune.

Pour élaborer ce projet, la municipalité a fait appel au bureau d'études « Ouest Atelier d'Architecture » pour faire les

plans et assurer le suivi des travaux. Les représentants du FCPCCL ont été consulté pour que le projet réponde au mieux aux besoins du club. Lors d'une réunion de chantier, le président s'est dit satisfait de l'avancement des travaux, et a fait remarquer que compte tenu de l'augmentation du nombre de licenciés, plus de 400 à ce jour, et des bonnes performances des équipes, les joueurs et les bénévoles sont impatients de pouvoir prendre possession de ce nouveau lieu de vie.

Lorsque la construction du nouveau club house sera terminée, l'ancien foyer laissera la place à un parking de 100 emplacements. Des cheminements en sable relieront cet espace de stationnement aux terrains de foot et au club house. L'ensemble de ces équipements sera ensuite entouré d'une clôture.

Les cimetières se mettent au vert

Depuis quelques semaines, des panneaux ont été apposés dans les cimetières de la ville pour informer les usagers des nouvelles méthodes d'entretien mises en place suite à la Loi Labbé interdisant l'utilisation des pesticides dans les cimetières. Ainsi, une place plus importante est accordée à la flore spontanée qui représente une richesse pour la biodiversité, tout comme l'engazonnement des allées et une gestion différenciée des espaces. Ces méthodes permettent de faire des cimetières un espace respectueux de la santé des visiteurs, favorable au recueillement, où la biodiversité est favorisée.

Pour rappel, l'entretien des monuments funéraires incombe aux propriétaires des concessions.



Église Saint-Magloire

Actuellement, les maçons jointoient l'intérieur du clocher. Puis ils remplaceront le chaînage en bois, situé sous le beffroi, par un en béton.

Simultanément la charpente du clocher est fabriquée dans les ateliers J MOULLEC à Lamballe. Son assemblage qui sera réalisé devant le parvis de l'église du 3 au 10 décembre, permettra à la population d'apprécier le travail des artisans, avant le grutage du beffroi prévu le 11 et le 12 décembre si la météo le permet.

S'il n'est pas possible de mettre les cloches dans la nef de l'église avant que l'échafaudage qui est sous le clocher ne soit démonté, celles-ci seront exposées au public en janvier avant leur remontée début février.



Réalisation du clocheton



Bilan de la campagne anti-frelon asiatique 2024

Comme l'an passé, la Ville a participé à la campagne de piégeage de printemps des fondatrices de frelon asiatique, initiée par le GDSA 22.

Sur les 150 pièges achetés par la Ville, 110 ont été prêtés à des volontaires sur six semaines, entre avril et mai. Grâce aux bons conseils des référents, Jean Ballouard et Jean-Luc Le Maout, apiculteurs, 1 668 frelons asiatiques ont été capturés entre le 6 avril et le 25 mai. En 2023, avec 100 pièges, 2 735 frelons asiatiques avaient été piégés. La commune renouvellera l'opération en 2025.

Conseil municipal du 27 septembre 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Aline LE ROY

Absents représentés : Patrick MARTIN donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Monique LORANT donne pouvoir à Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT donne pouvoir à Jean-Michel LE PILLOUER, Yves BRAULT donne pouvoir à Jean-Paul LE VAILLANT, Jacques MORO donne pouvoir à Aline LE ROY

Absents excusés : Christophe CLAVIEN, Thibault LE PROVOST

Absents : Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Isabelle GOURIOU

Secrétaire de Séance : Jean-Michel LE PILLOUER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : OFFRE SANITAIRE MANIFESTEMENT INSUFFISANTE POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS DES ADMINISTRÉS - PROJET D'ARRÊTÉ MUNICIPAL - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après présentation des nombreux considérants relatifs entre autre au manque de médecins, au manque de moyens, aux difficultés rencontrées par les services hospitaliers de notre département et aussi que les pays adhérent à l'Organisation Mondiale de la Santé ont l'obligation d'élaborer et de mettre en œuvre des lois et des politiques qui garantissent un accès universel à des services de santé de qualité et doivent s'attaquer aux causes profondes des disparités en matière de santé, notamment la pauvreté, la stigmatisation et la discrimination ; M. le maire envisage de prendre un arrêté municipal qui stipulerait que :

Article 1er : L'État et notamment l'Agence Régionale de Santé sont mis en demeure d'initier dans les plus brefs délais un plan d'urgence pour l'accès à la santé dans les Côtes-d'Armor garantissant des hôpitaux publics de plein exercice accessibles H24.

Article 2 : Dans ce cadre, l'État est enjoint de créer pour les hôpitaux des Côtes-d'Armor, les véritables conditions au déploiement des personnels nécessaires, y compris en négociant des accords internationaux avec des États partenaires de la France, comme la République de Cuba, et enfin de favoriser ce déploiement par tout moyen y compris la régularisation des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne.

Article 3 : Dans ce cadre, il est demandé à l'État :

- de doter des hôpitaux du Groupement Hospitalier Territorial n°7 « Armor » concernés, de 10 véhicules SMUR neufs,
- de doter le Groupement Hospitalier Territorial n°7 « Armor » d'un Hélicoptère utilisable ;
- de rembourser au kilomètre près, aux collectivités locales les dépenses kilométriques supplémentaires des véhicules du Service Départemental d'Incendie et de Secours qui assure le transport des patients vers des services toujours plus éloignés, en raison des restrictions d'ouverture des services d'urgences décidés par l'Agence Régionale de Santé.

Article 4 : La non-exécution de ces mesures engage les services de l'État concernés au paiement d'une astreinte de 1000 € par jour de retard dans l'application des mesures susmentionnées à compter de la notification du présent arrêté au représentant de l'État dans le département.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet, à l'unanimité, un avis favorable à la prise d'arrêté municipal dans les termes énoncés ci-dessus.

SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE [RÉGIE & CHÂTELAUDREN] - RAPPORTS ANNUELS 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte des rapports annuels « Régie » et « Châtaudren »

sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de Leff Armor Communauté pour l'année 2023.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - RAPPORT D'ACTIVITÉS SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF & SPANC 2023 - PRÉSENTATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif de Leff Armor Communauté pour l'année 2023.

BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT - CONVENTION DE PARTICIPATION ET DE REMBOURSEMENT DES COMMUNES

Dans le cadre du déploiement du très haut débit sur le territoire intercommunal, Leff Armor communauté a conventionné avec Megalis pour lancer la 3ème et dernière phase.

Depuis le début de cette opération, c'est-à-dire pour les phases 1 et 2, il était convenu que les communes participent à hauteur d'1/3 d'un coût estimé à hauteur de 445 € par prise.

Le coût réel étant finalement de 308 €, Leff Armor communauté propose de conventionner pour rembourser les communes pour les phases 1 et 2 et pour formaliser les participations des communes à la phase 3.

Pour Châtaudren-Plouagat, le montant total du remboursement pour la phase 2 (la commune n'étant pas concernée par la phase 1) serait de 14 805 € et le montant de la participation à la phase 3 est estimé à 219 501,33 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. le maire à signer la convention.

FONCIER : LA GRANDE VILLENEUVE - CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS SOCIAUX - VIABILISATION DE LA VOIE D'ACCÈS

Le 5 juillet dernier, le conseil municipal a décidé de céder à titre gratuit à la SARL M&E, demeurant au 3 rue de Nanterre à Binic-Etables-sur-Mer (22680), une portion, d'une superficie d'environ 785 m², de la parcelle B1639 contre l'obligation pour cette dernière de viabiliser la voie d'accès représentant un montant global de travaux d'environ 72 270 € HT., les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Il est proposé d'autoriser M. le maire à signer une convention avec le promoteur précisant les engagements respectifs des parties.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le maire à signer la convention ci-jointe.

PYLONE TDF - BAIL - RENOUVELLEMENT

La commune loue, depuis 1997 à Bouygues Telecom puis TDF, un terrain au lieu-dit « Les landes de Kerlan » d'une superficie d'environ 150 m².

TDF propose d'anticiper sur la fin du bail et de le renouveler dès à présent avec une augmentation à la clé de 5 % par rapport au loyer en cours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le maire à signer l'avenant n°1 au bail.

ALSH / CAF - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT - AVENANT

La caisse d'allocations familiales propose de modifier par avenant la convention d'objectifs et de financement initiale établie le 07/02/2024.

Cet avenant vise à mettre en œuvre l'ensemble des évolutions de financement prévue par la convention d'objectifs et gestion 2023-2027 en faveur des accueils de loisirs sans hébergement.

Il prévoit de nouvelles modalités de financements à destination des accueils périscolaires visant à soutenir le développement de l'offre d'accueil, à renforcer les démarches inclusives et à simplifier les modalités de soutien de la branche famille.

Le présent avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'à la date d'échéance de la convention

(2027).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le maire à signer l'avenant.

CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS-PLEIN DE POLICIER MUNICIPAL

Le conseil municipal avait décidé, le 3 mai dernier, de créer un poste de policier municipal à 60 % d'un équivalent temps plein.

Le recrutement dans ces conditions s'avérant infructueux, et constatant l'absence d'intérêt d'autres communes du territoire pour mutualiser un poste de policier municipal, il est proposé de créer un poste de policier municipal à temps plein à compter du 28 septembre 2024 pour une entrée effective dans le poste à compter du 1^{er} mars 2025 au plus tard.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide, à l'unanimité, de créer un poste à temps complet de gardien-brigadier de police municipale à compter du 28 septembre 2024,
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal aux articles et chapitres prévus à cet effet.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur le bien suivant :

- un bien situé au lieu-dit « Courtil Buril » cadastré 038a n° 999p pour une superficie totale de 00ha 01a 80ca.

INFOS AU CONSEIL MUNICIPAL :

- Deux requêtes ont été enregistrées auprès du tribunal administratif de Rennes le 11 septembre dernier à l'initiative de M. le maire, et conformément à la délégation du conseil municipal par délibération n°115 en date du 1^{er} juillet 2022, pour contester deux titres de recettes émis par Leff Armor communauté le 16 juillet 2024, titres de recettes portant sur le recouvrement d'une part de la taxe d'aménagement et d'une part de la taxe sur le foncier bâti industriel, et dont la commune en conteste les montants.

- Un mandat spécial a été accordé par M. le maire, conformément à la délibération n°91 du 5 juillet 2024 portant délégation du conseil municipal au maire, à M. Patrick MARTIN et à Mme Monique LORANT pour représenter la commune aux rencontres nationales de la Fédération Française des Villages Étales du mercredi 25 septembre au vendredi 27 septembre 2024 à Baraqueville (Aveyron).

VOIRIE : DÉNOMINATION DE RUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de dénommer la voie située entre la rue de Quintin et la rue du Val : rue Albert-Lerigoleur.

CRÉATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS AUX SERVICES TECHNIQUES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

D'autoriser le recrutement d'agents contractuels de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, dans les conditions fixées à l'article L. 332-23-1^{er} du Code général de la fonction publique, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

CANTINE À 1 € - AVENANT À LA CONVENTION TRIENNALE

Le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités propose aux communes engagées dans le dispositif « Cantine à 1 € » un bonus de 1 € par repas, bonus qui s'ajoute à l'aide financière de 3 € par repas servi au tarif maximal d'1€.

Le versement de ce bonus nécessite la signature d'un avenant à la convention signée le 31/08/2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le maire à signer l'avenant à la convention.

- De modifier le tableau des emplois en conséquence,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Conseil municipal du 8 novembre 2024

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Daniel TURBAN, Monique LORANT, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLQUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Ginette LE CREURER, Yves LARIVEN, Yves BRAULT, Isabelle LE CHANU, Jacques MORO, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Rozenn JOUAN, Christophe CLAVIEN, Thibault LE PROVOST.

Absents excusés : Alexandra LE BRETON donne procuration à Rozenn JOUAN, Aline LE ROY donne procuration à Géraldine LE LAY, Jérôme PERAIS donne procuration à Yves LARRIVEN.

Absents : Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Isabelle GOURIOU.

Secrétaire de Séance : Sophie PHILIPPE.

ÉTANG DE CHÂTELAUDREN : CHOIX DU SCÉNARIO ET DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA PASSE À POISSONS

Le 3 mai dernier, le conseil municipal a été consulté pour connaître ses intentions sur le devenir de l'étang de Châtelaudren. La collectivité s'est accordée le temps de la réflexion et a demandé au bureau d'études missionné sur le devenir de l'étang de plancher sur la faisabilité technique et financière d'une passe à poissons pour restaurer la continuité écologique. Le coût d'une telle infrastructure serait compris entre 500 000 € et 1 600 000 € selon la technique retenue.

Considérant que l'étude complémentaire en cours ne sera pas de nature à changer la donne, il est proposé au conseil municipal d'entériner la décision adoptée le 3 mai dernier et de solliciter une dérogation auprès de M. le sous-préfet pour que la passe à poissons ne voit pas le jour étant donné qu'elle sera financièrement insoutenable et architecturalement très discutable en termes d'intégration dans le paysage urbain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à bulletin secret :

- Décide, par 21 voix pour et 2 contre, d'entériner le choix de scénario n°1 pour le devenir de l'étang, scénario consistant à le désenvaser,
- Décide, par 23 voix pour, de solliciter une dérogation auprès de M. le sous-préfet pour ne pas avoir à réaliser une passe à poissons.

ÉTUDE DE REDYNAMISATION DES CENTRES BOURGS - PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DU BUREAU D'ÉTUDES

Dans le cadre du dispositif des petites villes de demain, la collectivité a confié, en fin d'année 2023, au bureau d'études Silhouette Urbaine une mission sur la redynamisation des centralités de Châtelaudren-Plouagat.

À l'issue d'une réflexion engagée avec les élus, les habitants, les élèves, ..., via des réunions publiques, déambulations, ateliers, expositions, les propositions du bureau d'études qui seront présentées lors de la réunion publique du 21 novembre prochain, sont communiquées au conseil.

DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR VLES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR SON TERRITOIRE

Une consultation du public a été effectuée du 14 au 28 octobre inclus via la presse locale, le site Internet, la page Facebook et le panneau d'information numérique.

Considérant qu'aucune remarque ni observation n'ont été émises lors de la phase de concertation, le conseil municipal, après en avoir délibéré par 20 voix pour et 3 abstentions, valide la transmission de la cartographie de ces zones à M. le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition

énergétique, du département des Côtes d'Armor, sous forme cartographique ou via l'intercommunalité.

Valide le principe de l'intégration de ces zones dans le document d'urbanisme de la commune dès que la cartographie départementale sera arrêtée,

ADHÉSION À L'ASSOCIATION TERRITOIRES EN RÉSISTANCE POUR LE GRAND ÂGE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à l'Association Territoire en Résistance pour le Grand Âge (TRGA)
- Décide de verser une cotisation annuelle d'un montant de 500 € à l'association Territoire en Résistance pour le Grand Âge.
- Désigne Mme Sophie LE BONHOMME pour représenter la commune.

Le renouvellement de l'adhésion est délégué à M. le maire via la délégation du conseil municipal conformément à l'article L2122-22-24 du CGCT et son 24°. Il conviendra alors de prévoir au budget chaque année le montant de l'adhésion.

FONCIER : CHEMIN RURAL DU COSTANG - ALIÉNATION APRES ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération en date du 30 septembre 2022, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural situé au lieu-dit Le Costang en vue de sa cession à M. Jacques LORENT ;

L'enquête publique s'est déroulée du 25 avril au 13 mai 2023.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sans réserve.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de désaffecter le chemin rural situé au lieu-dit Le Costang d'une contenance exacte, après établissement d'un document d'arpentage par un géomètre, de 534 m² en vue de sa cession à Mme Angélique et M. Jean-Philippe Le Fèvre qui se substituent à M. Jacques Lorent, par courrier en date du 15 octobre 2024 ;
- de fixer le prix de vente du dit chemin à 0,60 € / m², soit approximativement 320,40 € ;
- désigne Me Ariane Gault-Jouet pour la rédaction des actes de vente au profit de la commune en précisant que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge des acquéreurs ;
- d'autoriser M. le maire, ou un(e) adjoint(e), à signer toutes pièces nécessaires relatives à cette affaire.

ÉCLAIRAGE PUBLIC - REMPLACEMENT DE LANTERNES

Dans le cadre du programme « Fonds Vert », l'État souhaite orienter des financements pour accélérer la sobriété énergétique et la modernisation des infrastructures sur notre territoire.

Le SDE22 estime que 13 lanternes correspondant aux critères d'éligibilité définis par l'État sont concernées sur le territoire de Châtelaudren-Plouagat.

Proposition de décision : le conseil municipal, après en avoir délibéré, ne participe pas au vote : P. Martin, J. Moro et S. Le Bonhomme, approuve le projet d'éclairage public, tel que présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor.

La commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A et percevra de la commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 d'un montant de 5 280,87 €.

CRÉATION DE NOMS DE VOIES

Certains noms de rue étant inconnus du Service National des Adresses, il est proposé de les régulariser.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré valide les noms attribués comme ci-dessous :

- IMPASSE DE KERBOUILLEN
- RUE DES GRIVES
- RUE DE RUVERE
- KERLAST

RESSOURCES HUMAINES : RÉDACTEUR TERRITORIAL - AUGMENTATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE

Le comité social territorial départemental, réuni le 30 septembre 2024, ayant rendu avis favorable, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'augmenter la durée hebdomadaire de service de l'agent occupant la fonction de chargée de communication, au grade de rédacteur territorial, en la passant de 17h30 à 21 heures.

Cette augmentation est justifiée par le fait qu'elle va se voir confier de nouvelles missions : le suivi des labels Village Étape et des Petites Cités de Caractère.

- D'augmenter la durée hebdomadaire de service d'un agent au grade d'adjoint technique, travaillant au service périscolaire, en la passant de 23 heures à 28 heures.

Cette augmentation est justifiée par le nombre d'heures complémentaires régulièrement effectuées par l'agent depuis mai 2023.

TICKETS RESTAURANT - PARTICIPATION COMMUNALE - ÉVOLUTION

Considérant l'avis favorable de la commission Ressources Humaines en date du 22 avril 2024,

Considérant l'avis favorable du comité social et technique en date du 30 septembre 2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'approuver le principe d'attribution de titres-restaurant dématérialisés en faveur du personnel communal de Châtelaudren-Plouagat,
- De fixer la valeur faciale du titre-restaurant à 5.00 € au 1er janvier 2025
- De fixer la participation de la Commune à 60 % de la valeur du titre
- De confier la gestion des titres restaurant à la coopérative UP Coop

DÉCLASSEMENT ET CESSIION D'UN DÉLAISSÉ COMMUNAL - HYDRIO

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- constate la désaffectation du délaissé d'une superficie approximative de 12 m²,
- approuve le déclassement du domaine public de ce délaissé,
- approuve la cession de ce délaissé d'une superficie approximative de 12 m² à la société Terra Développement pour la somme de 45€ / m², hors frais de notaire,
- désigne Maître Ariane Gault-Jouet, notaire à Châtelaudren-Plouagat, pour la rédaction de l'acte de vente,
- autorise M. le maire, ou un(e) adjoint(e), à signer tout document relatif à cette affaire.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé au 21 rue Pasteur, cadastré 038A n° 73-992-994, pour une superficie totale de 03a 23ca.
- Un bien situé 41 Rue de Saint-Brieuc, cadastré B n°2250-2131, pour une superficie totale de 22a 29ca.
- Un bien situé 16 rue du Clos Maréchal, cadastré C n° 2157, pour une superficie totale de 06a 03ca.
- Un bien situé 9 A rue des épinettes, cadastré C n° 1505 et 2326, pour une surface totale de 00ha 07a 94ca.

INFOS AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par M. le maire conformément à la délégation accordée par le conseil municipal.

Dossiers d'urbanisme

du 16 août au 15 octobre 2024

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
Mme BALLU Nicole	19, rue des écoles	Remplacement portail
M. LE ROUX Claude	31, Place de la République	Remplacement vitrine
M. JOUAN Jean-François	1, Kerny	Abattage d'un arbre
M. ROBERT David	14, rue du Clos Fleuri	Aménagement d'un garage en pièce de vie
SCI de Rochalon	2,3,4 Impasse de Rochalon	Modification de façades
M. BRUNEAU Loïc	16, rue Pasteur	Remplacement d'un portail
M. GONIDEC Anthony	21, Résidence des Peupliers	Véranda
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
M. MORVANT Philippe	Quinquis	Abattage d'arbres
M. MINIER Paul	23 du Clos Maréchal	Extension maison
Mme BOUHIER Ana	1, Kergolio	Modification ouvertures
M. DAVID-ROUXEL Michel	1 Kermiquel	Extension maison
INFRAPOLE BRETAGNE	Emprise ferroviaire	Coupe et abattage d'arbres
M. SIMON Xavier	1 bis rue de Kerbouillen	Véranda
SCI LE PROVOST GAUTIER	4, Place de la République	Modification ouvertures
M. LE GUEVEL Rose Marie	8, Maxime Maufra	Changement portail de garage
Mme DERRIEN Julie	13, rue de Kerfédy	Remplacement des fenêtres
Mme BURLOT Elodie	23, rue du Mississippi	Modification de façades
Mme LE GUEVE Rose Marie	8, Maxime Maufra	Ouverture garage
CAP SOLEIL	41, rue de Bel Orient	Pose de panneaux photovoltaïques
M. MORICE Kévin	23, rue de la Gare	Remplacement d'une clôture
M. FLEUROT Yoann	49 Kerdanet	Pose de Velux
Mme ROLLAND Karine	21, rue du Clos Maréchal	Remplacement porte de garage et pose Velux
M. GUERIN Geoffrey	4, Impasse des Chênes	Carport
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
IMMALDI & Cie	Rue de Kerbouillen	Construction d'un magasin ALDI
EARL CHAMBRIN	Kerio	Hangar de stockage
Mme LE GUENNIU Aude	Le Bourg	Extension cabinet médical
M. LE VARRAT Jean-François	33, Place de la République	Reconstruction d'un immeuble après sinistre
M. CREZE Mehdi	7, rue de Saint-Brieuc	Construction d'un carport, bureau, abri ouvert, démolition hangar
M. RABET Leny	10, Kerbouillen	Construction d'une maison d'habitation
M. HENRY Dany	20, rue de Saint-Brieuc	Construction d'un garage
M. LE MAITRE Denis	La Gare	Rénovation maison avec extension
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
M. GUEVENOU Eugène	26, Bel Air	Construction d'une maison d'habitation
M. NICOL Yann	Lotissement "Le Pré de l'Étang"	Construction d'une maison d'habitation
AD IMMO	Pouloupry	Réalisation d'un bâtiment de stockage et bureaux
M. LE MÉHAUTÉ Julien et Marion	49b, rue de la Gare	Construction d'une maison d'habitation

PLUiH Le calendrier

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est en cours de révision. Ce calendrier, susceptible d'être modifié, en donne les principales étapes.



PRÉVENTION

Les services publics près de chez vous

Les Maisons France Services permettent de trouver de l'aide dans la réalisation des démarches administratives, tout en simplifiant le quotidien des usagers. La plus proche se trouve à Plélo.



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, recherche d'emploi et accompagnement au numérique : les agents France services accueillent et accompagnent, gratuitement, les usagers dans toutes leurs démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Au guichet, il est possible de solliciter neuf services de l'État ou partenaires de l'État comme l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS – pour la réalisation des pièces d'identité par exemple), France Travail (ex Pôle emploi), la CAF, l'assurance maladie ou encore Point Justice. Les conseillers informent également, depuis janvier 2024, sur Chèque énergie, le dispositif d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz, ainsi que sur MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'.

Les conseillers apportent des réponses adaptées à chaque situation individuelle.

Ils peuvent notamment accompagner les usagers ayant des difficultés dans l'utilisation des outils numériques, tout en favorisant leur apprentissage. Bon à savoir : 4 démarches sur 5 sont entièrement résolues dès le premier passage en France Services.

PLUS D'INFOS

Maison France Services

Place du 11 novembre - Plélo
Tél. : 02 96 79 53 53
franceservicesplelo@gmail.com
www.france-services.gouv.fr

HORAIRES

Ouvert du lundi au vendredi

Lundi : de 10h à 16h
Mardi et jeudi : de 9h à 12h
Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h



État civil

NAISSANCES

Edouard Brassart
Sinani Zarcachi
Adèle Fichou
Léane Jean
Maddy Faber
Alix Guillememand

DÉCÈS

Elise Pédrón née Le Carré
Marie Raoult née Gaubert
Franck Cadoret
Monique Mottais née Le Page
Yvette Le Méhauté née Mordelet
Gisèle Le Bellegard née Le Cerf
Gisèle Quéro née Cozler
Denise Minier née Hamon
Gilbert Le Provost
Hervé Le Floch
Joseph Gicquel
Thérèse Léon née Barrach
Claude Lebrument
Jacqueline Rolland née Le Guyader

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : 02 96 74 10 17
Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.



VIE CULTURELLE

Les voix de la Chorale du Tertre

Comme chaque année, les choristes de la Chorale du Tertre vous convient à leur concert de fin d'année. Rendez-vous dimanche 8 décembre à l'église de Saint-Donan.

Fondée en 1992, par Renaud Turban, la Chorale du Tertre de Châtelaudren, compte aujourd'hui 38 membres. Elle a fêté ses 30 ans en 2023 (voir bulletin municipal n°17).

La Chorale du Tertre présente son concert de fin d'année le dimanche 8 décembre à 15h30.

Exceptionnellement, en raison des travaux à l'église de Châtelaudren, ce concert aura lieu à l'église de Saint-Donan.

Cette année, la Chorale du Tertre accueille la chorale Plena Voce de Plérin dirigée par Carole Di Nocera.

Chacun des chœurs présentera son répertoire, puis ils se rejoindront pour

interpréter Little Mass Jazz du compositeur anglais Bob Chilcott.

Il s'agit d'une messe brève dont chacun des cinq mouvements représente un style de jazz différent.

Les deux chorales seront dirigées par Renaud Turban et accompagnées par 3 instrumentistes.

À noter, que ce même programme sera proposé à Ploubezre et Binic au cours du premier trimestre 2025.

PLUS D'INFO

Tarifs : 12 € adulte
8€ à partir de 12 ans

Réservations et renseignements :

cecileclosaudren@gmail.com
Tél. : 06 68 9576 25



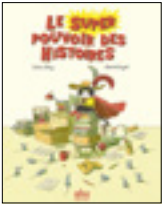
Accédez aux ressources en ligne

Grâce au partenariat avec la bibliothèque des Côtes d'Armor, la médiathèque propose à ses adhérents un accès à des ressources en ligne : autoformation, e-books, Arte Univers Ciné (6 000 programmes proposés dont 50 % de cinéma et 50 % de documentaires / magazines et spectacles), musique en streaming et plus de 200 titres de presse disponibles en ligne.

Pour en profiter, rendez-vous à l'accueil de la médiathèque Parenthèse !

LECTURE

Les coups de cœur de Carole et Claudie



ALBUM JEUNESSE

Le super pouvoir des histoires, de Didier LÉVY

Maurice le chat a trouvé le truc pour attirer les souris : leur lire de belles histoires. Les souris s'approchent et ensemble, on rit, on pleure, on s'émerveille, on a peur. Mais au moment de les croquer, le plan de Maurice ne se déroule pas comme prévu...

Plein d'humour, cet album est un hommage à l'effet fédérateur du livre et de la lecture et au pouvoir de l'amitié.



ROMAN ADULTES

Le syndrome de l'Orangerie, de Grégoire BOUILLIER

Et si les Nymphéas, ces immenses panneaux peints par Claude Monet de façon quasi obsessionnelle n'étaient pas uniquement ce qu'ils prétendent être ... ?

Dans ce livre Grégoire Bouillier, tel un enquêteur qui déniche les coïncidences, les événements de la vie, les mille petits détails qui prennent sens, cherche le regard intérieur de l'artiste derrière les apparences.

Brillant, déroutant, inclassable, cette biographie déguisée de Monet au travers de l'analyse de son œuvre est captivante.



ROMAN ADULTES

Les guerriers de l'hiver, de Olivier NOREK

Changeant de son registre habituel, Olivier Norek nous livre un roman historique autour de Simo Häyhä, un tireur d'élite finlandais devenu héros national lors de la Guerre d'Hiver, épisode méconnu de l'année 1939 qui opposa la Finlande à l'URSS qui avait prévu de l'envahir en moins de 15 jours. La Finlande résistera héroïquement pendant 105 jours, mettant à mal la gigantesque Armée Rouge.

Un récit qui se dévore et qui se vit, qui évoque clairement les enjeux politiques et historiques de ce moment clé de la seconde guerre mondiale : passionnant !



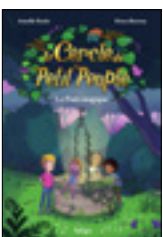
BD ADULTES

Plouhéran, de Isabel DEL REAL

Isabel peine à trouver un sens à sa vie après ses études de droits. Elle décide alors de partir à vélo depuis la Bretagne vers l'Iran, de Plouër-sur-Rance à Téhéran (d'où le titre, mot-valise : "Plouhéran")

Lors de ce périple elle nous fait découvrir les différents pays qu'elle traverse, donne la parole à celles et ceux qui y vivent, nous fait découvrir les traditions mais aussi la gastronomie. À chaque fois c'est une ambiance de fête, de belles rencontres.

Un très beau récit de voyage.



ROMAN JEUNESSE

Le cercle du petit peuple, de Armelle RAULO et Prisca BAVEREY

Les quatre cousins Arthur, Louan, Malo et Erin se retrouvent à toutes les vacances scolaires chez Papi et Mamy. Un jour, en explorant le jardin, les enfants découvrent un vieux puits caché sous les ronces. Ils se rendent compte qu'il ressemble beaucoup au puits magique des légendes que leur raconte Papi. On dit qu'il serait le repaire de créatures extraordinaires !

Un joli petit roman, accessible pour les jeunes lecteurs, et qui allie mystère et magie, à découvrir !

Agenda Culturel

CHÂTELAUDREN - PLOUAGAT

Artistes locaux
Florence Leceur, Yves et Ewa Jouault, Annie Picolet, Mado Theffo, Michel Le Peuch

DU 15 AU 30 NOVEMBRE 2024

Médiathèque Parenthèse
38 La Grand Rue 22170 CHÂTELAUDREN - PLOUAGAT

Mercredi 10h00 - 12h30 / 14h30 - 18h
Jeudi Vendredi 10h00 - 18h
Samedi 10h00 - 12h30 / 14h30 - 17h

ENTRÉE LIBRE

Châteaudren - Plouagat

Médiathèque Parenthèse

DU VENDREDI 15 AU SAMEDI 30 NOVEMBRE

Exposition collective d'artistes locaux

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Les Soeurs Volantes et autres cancans forains

Spectacle familial d'ombres, de musique et de chansons, à 17h30

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

L'atelier de Claudie

De 10h à 12h, sur inscription pour les enfants à partir de 8 ans

Petit Écho de la Mode

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Un monde sous vide
à 20h30 (documentaire)

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Diane Giorgis
17h (lecture - sortie de résidence)

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Emma aime Anne
20h30 (humour et chanson)

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Le roi des nuages
15h (théâtre et marionnettes)

VENDREDI 17 JANVIER

Moger Orchestra
20h30 (concert)



DIMANCHE **8** DÉCEMBRE

MARCHÉ
DE NOËL

À PLOUAGAT

10h à 18h

À LA SALLE DES FÊTES

NOMBREUX ARTISANS ET CRÉATEURS - PÊCHE À LA LIGNE
VIN CHAUD - PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL - ATELIERS CRÉATIFS
GÂTEAUX ET CRÊPES - GALETTES SAUCISSES
FRITES ET SANDWICHES

ORGANISÉ PAR L'AMICALE LAÏQUE DE CHÂTELAUDREN- PLOUAGAT

Plus de renseignements par mail : alcp22170@gmail.com



Viens poster
ta lettre au
père Noël, la
boîte aux
lettres sera là!